



Unité – Egalité – paix
وحدة – مساواة – سلام

**Mission Permanente
De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations – Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève**

المبعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
جنيف - سويسرا

Vérifier au prononcé

Examen Périodique Universel

16^{ème} session : Rapport du Cameroun 01.05.2013

Intervention de Mohamed Abdoukader Moussa, Mission Permanente de la République de Djibouti.

Monsieur le Président,

Nous saluons la présence de la délégation Camerounaise parmi nous et nous la remercions pour la présentation de leur deuxième rapport national très complet, dans le cadre de l'EPU.

Djibouti prend note des avancées réalisées par le Cameroun en renforçant son dispositif normatif, en ratifiant le plan universel et en adhérant au protocole facultatif en novembre 2010 se rapportant à la convention des Nations Unies contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le Cameroun a ratifié les principaux traités internationaux relatifs à la promotion et la protection des Droits de l'Homme, ce qui est la preuve sincère de coopérer avec les mécanismes des Droits humains.

Toutefois nous souhaitons formuler deux recommandations dans le cadre de ce dialogue interactif.

- 1) Nous recommandons la ratification de la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans l'enseignement,
- 2) Nous préconisons au Cameroun d'adhérer à la Convention de 1954 relative au statut des réfugiés et à la convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatride.

Enfin, nous demandons à la communauté internationale d'accompagner le Cameroun dans la mise en œuvre effective des recommandations issues de ce dialogue.

Je vous remercie.